

LA Voix DU Doung

*“ Toutes les fleurs de l'avenir
sont dans les semences d'aujourd'hui ”*

Bulletin trimestriel d'informations de la Ville de Samer - Numéro 7 - Février 2010



Neige à Samer : réactivité et efficacité des services techniques

Depuis le mois de décembre, nous subissons une vague de froid et d'intempéries occasionnant des difficultés de circulation importantes.

Dès les premières chutes de neige, nous avons pu nous rendre compte de l'efficacité de nos services techniques, qui ont su anticiper et agir au mieux.

Ils n'ont compté ni leur temps, ni leur peine. Et même certains ont quitté un repas de famille le 1^{er} janvier pour dégager et saler les routes, tandis que d'autres passaient tout ou partie de la nuit à bord de l'engin de déneigement de la Ville.

Alors, bien sûr, on peut dire qu'ici ou là, il restait encore un peu de neige... Mais les accès aux écoles, à la Place,

aux édifices publics et aux différents quartiers étaient possibles grâce au déneigement et au salage effectués très tôt.

Alors, **un grand merci et bravo à vous, Messieurs**, qui nous avez permis une circulation correcte dans notre Commune, alors que dans d'autres villes du boulonnais, et non des moindres, la circulation était bien plus délicate, voire impossible !

Déneiger son trottoir :

un acte citoyen et une obligation

Alors que la Ville met tout en action pour rendre la circulation possible, rappelons que c'est aux citoyens qu'incombe le déneigement des trottoirs, et que les éventuels accidents seraient de leur responsabilité.



Crédits photos : Ville de Samer, Sébastien Pont, Isis Vernier, Lucile Bruyez
Conception & Réalisation : Sébastien Pont - Directeur de Publication : Claude Bailly
Impression : Desvres Impression - Tirage en 1.550 exemplaires

Février 2010 - n°7

PAGE 2

Le nouveau visage
de l'Avenue Charles de Gaulle



La fin du chantier école
de l'allé Bardol



PAGE 3

Mélina Délot,
nouvelle Miss Pays de Samer



PAGE 4



Zoom sur
Les accueils de loisirs

également dans ce numéro :
Le sport - Le point sur les travaux -
La présentation des vœux - Les façades illuminées -
Les noces d'or - Le Rallye - Des infos - ETC...

Le nouveau visage de l'avenue Charles de Gaulle

Voici à quoi ressemblait la RD 901 il y a encore quelques semaines.



Depuis, les réseaux électriques et de téléphone ont été effacés, et l'éclairage public a été changé. Et voici maintenant à quoi ressemble l'avenue De Gaulle (entre les feux et le passage à niveau).



La réception des travaux a eu lieu le 15 janvier dernier, l'occasion pour M. Le Maire de faire le bilan financier de cette action :

Le coût :

- Entreprise adjudicataire, CDL à Isques : 154 494 €
 - Bureau d'étude ERC à Arras
 (conventions avec les riverains, études et suivi des travaux) 6 600 €
 Coût total des travaux : 161 094 € HT

Les subventions obtenues :

de la part de la Fédération de l'Energie, présidée par M. Michel Sergent (Sénateur)

- Eclairage Public : 79 777 €
 - Variateurs de tension : 4 200 €
 soit, 83 977 € de subventions

Ce projet a donc été subventionné à hauteur de plus de 52 %.

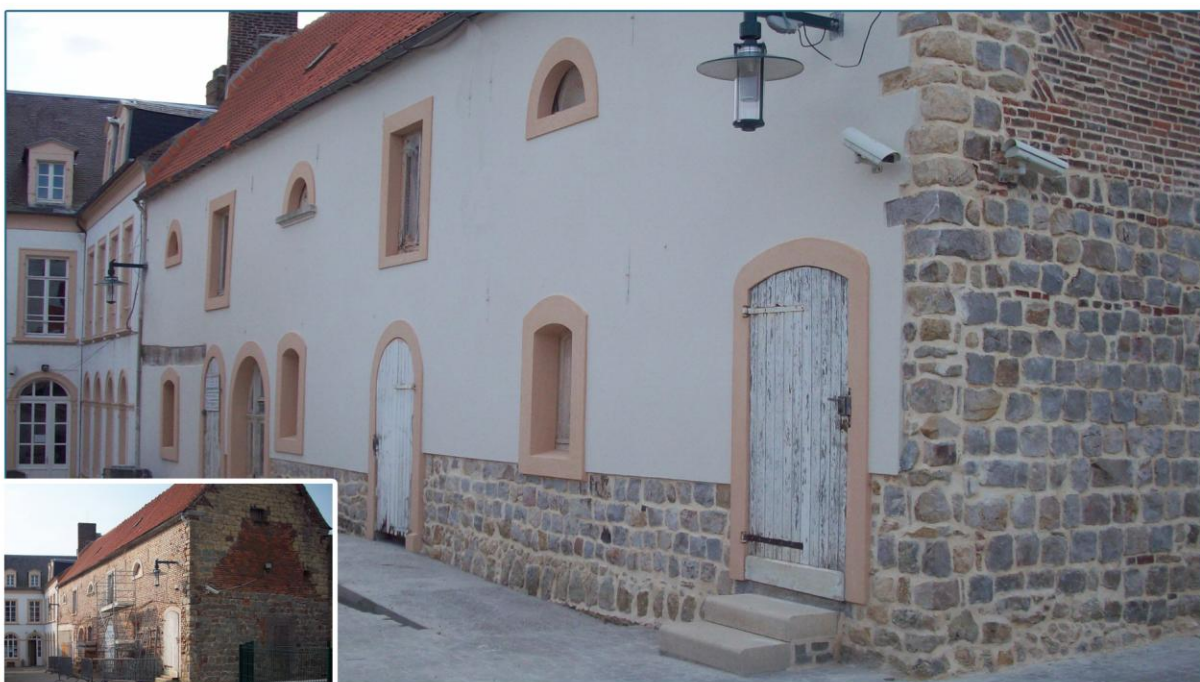
Tous les branchements d'eau en plomb ont également été changés par Véolia, et M. Paul Echout fut l'interlocuteur privilégié auprès des habitants.

La prochaine tranche de travaux concernera le réaménagement de la voirie. L'avant-projet a été établi par la DDE, puis repris par V2R à Saint Martin. Il doit passer en 4^{ème} commission au Conseil Général.



Lors de la réception des travaux

Chantier -école de l'allée Jean Bardol : un travail titanesque réalisé !



Le chantier école, commencé le 03 novembre 2008, a pris fin le 31 octobre 2009.

Une petite cérémonie pour leur départ, sous la présidence de Messieurs Jean- Claude JUDA, Claude PRUDHOMME, Conseillers Généraux, de Monsieur Claude BAILLY, Maire de Samer, et de nombreuses personnalités a été organisée en mairie. Une exposition de photos a pu retracer toutes les tâches accomplies par le groupe pour parvenir à cette rénovation réussie des façades des bâtiments communaux situés à l'arrière de la mairie, le long de l'allée Jean BARDOL, sans oublier le gros oeuvre du bâtiment attenant au musée et qui servira prochainement de salle d'exposition temporaire.

Noces d'Or : 50 années de bonheur



Le 10 octobre dernier, **Alphonse Durieux** et **Madeleine Botte** sont venus, en mairie, se redire le "oui" qu'ils avaient prononcé voilà 50 ans. Entourés de leurs proches et amis pour l'occasion, M. le Maire et MM. Legrand et Bally, Adjoint, leur ont offert de petits présents au nom de la Ville.

Encore plus d'imagination au concours de guénels !



La neige aura eu raison du marché de Noël, mais pas du concours de guénels !

En effet, 24 enfants ont bravé le froid et la neige pour y participer et ont, cette année encore, redoublé d'imagination. Même le Père Noël a réussi à venir, peut-être en traîneau ? Toujours est-il qu'il a récompensé les participants en leur offrant des magnifiques jouets, ainsi que des friandises.

Tournoi de Foot en salle de l'US Samer

Pendant 4 jours, les tournois ont rempli les gradins. Seize équipes se sont affrontées lors du traditionnel tournoi de foot en salle organisé par l'US.

Selon Stanislas Euchin « c'est un bon cru. D'habitude on a 12 équipes et cette année, il y en a 16 ». Une bonne ambiance régnait et les gradins ont été remplis durant 4 jours.

Cerise sur le gâteau : la **visite de Franck Ribéry**, venu voir jouer ses frères et cousins dans l'équipe « la famille ».



De nouvelles tenues pour les jeunes du FC Samer



Méline DELOT, Miss Pays de Samer



C'est à la salle Lemanski que la municipalité a accueilli les 13 prétendantes au titre de Miss, toutes plus belles les unes que les autres, lors de la soirée organisée par Yanick Carlu et présentée par Jean-François Lemaire.

Cinq cents personnes ont assisté à cette soirée cabaret en compagnie des troupes de danses Saméria, la Danse un Langage, Allegoty's Paradise et la chanteuse Julie Dewez avec sa magnifique voix, sans oublier l'époustouflante prestation d'Aaron le fakir d'Orient et l'étonnante représentation de Jovany, automate magicien.

Après le passage des demoiselles en tenue de soirée, en maillot de bain et en tenue de ville, le public a pu voter. Pour les huit membres du jury, ce fut un choix difficile, et pourtant, une candidate est sortie du lot. Guillaume Ducatel joueur à l'USBCO, et Claude Bailly, Maire, ont ouvert les enveloppes, et annoncé le nom de la Miss Pays de Samer 2009 : Méline Delot. Méline Delot, 16 ans, d'Hesdin-l'Abbé, est en 2e année de CAP coiffure. Cette jolie et discrète demoiselle ne s'y attendait pas: « *Quand ils ont appelé les 1re et 2e dauphines, je me suis dit "c'est fini". Et quand j'ai entendu mon nom, je tremblais de partout ! Pour moi, c'est une première, c'est génial* ». Bienvenue dans le monde des Miss !

1^{ère} dauphine Lydie Diéval, 23 ans ; 2^{ème} dauphine Alexandra Noël, 19 ans ; 1^{ère} et 2^{ème} demoiselles d'honneur Harmonie Cretel et Sophie Merlot.

Remise des prix des maisons illuminées

Pour la 7^{ème} édition des maisons décorées et illuminées, le comité des fêtes a inscrit 19 participants dont deux commerces.

Les membres du jury (composé de Jacky Féron, Dominique Magnier, Christelle Maquinghen et Régis Maquinghen, président du comité), ont fait deux passages les 27 et 29 décembre. « *Le choix a été difficile* », admet Régis Maquinghen, mais chaque participant a été récompensé.



Classement : Levray Pierre, Duhamel Fabrice, Deregnacourt Alain, Verguet Stéphane, Muller Michel, Maillard Axel, Ducrocq Claude, Maquinghen Bernard, Lavoine Karine, Hubert Stéphane, Caron Gilles, Golliot Marcelline.

Pour les commerces : Mesdames Delcloy et Leleu.

PRESENTATION DES VOEUX 2010

...au personnel communal

Philippe Botte, directeur général des services, Claude Bailly, Maire, et le

conseil municipal ont convié l'ensemble du personnel communal en la salle du musée pour la traditionnelle présentation des vœux. Au cours de cette cérémonie, il a été rendu hommage aux différents services municipaux.

La Ville emploie actuellement 72 personnes. "Nous avons peut-être un nombre important d'employés communaux, souligne M. Le Maire, mais je préfère privilégier l'emploi de personnel communal pour leur donner des travaux, qui d'ordinaire, seraient confiés à des entreprises privées."

M. Botte, de son côté, a présenté au Maire et au Conseil Municipal ses vœux, au nom du personnel communal, et a insisté sur la formation obligatoire du personnel pour améliorer la qualité du service rendu aux administrés.



...à la population, et aux associations

C'est devant une salle des fêtes comble que, à tour de rôle, M. Henri Janczarski, 1^{er} adjoint, et M. Claude Bailly, Maire, ont dressé le bilan des actions menées en 2009 par l'équipe municipale et tracé les grandes lignes des réalisations 2010, en présence des membres du Conseil Municipal et de Miss Pays de Samer.

Parmi les personnalités politiques, notons la présence de M. Frédéric Cuvillier (Député), M. Jean-Claude Juda (Conseiller Général), Mmes Passeboc et Splingard (Conseillères régionales), M. Claude Prudhomme (Président de la Communauté de Communes Desvres-Samer), et de nombreux Maires et Elus des communes environnantes.



Dans son allocution, M. le Maire a rappelé les deux priorités données à son mandat : l'emploi et le logement.

En faveur de l'emploi, de nombreuses actions ont été menées dans les années précédentes, et 2010 verra le développement de l'usine Bic Conté, ainsi que de la zone d'activités légères du Pont d'Étienfort pour laquelle 6 des 7 terrains proposés ont d'ores et déjà trouvé acquéreurs.

Concernant le logement, avec Pas de Calais Habitat, Logis 62 et Habitat du Littoral, de nombreux logements (locatifs, et en accession à la propriété) seront mis en chantier, d'autres feront l'objet d'une étude, et notamment la construction d'une quinzaine de logements pour personnes âgées à la Basse Cour. La construction des 8 logements et des bureaux de la nouvelle Gendarmerie devrait également débiter au printemps.

D'autres projets d'envergure continueront à être étudiés durant cette année : une liaison piétonne entre le Collège et la rue de Desvres, la déviation sud de Samer, l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle (entre la rue de Carly et le passage à niveau). Pour ces 2 derniers, une demande sera examinée en 4^{ème} commission du Conseil Général.

Avant que la parole ne soit donnée à MM. Juda et Cuvillier, M. le Maire réaffirme que, "Avec l'ensemble des adjoints, Conseillers Délégués, Conseillers Municipaux et l'ensemble du personnel communal, nous essayons d'apporter à notre population un « mieux vivre »".

Le chemin de l'Edre a été réhabilité

Une liaison douce (chemin piétonnier) a été réalisée au bout du chemin de l'Edre, qui relie celui-ci à la rue de Neufchatel (face à Spécitubes).

On franchit le ruisseau de l'Edre par une passerelle. Puis un chemin piétonnier nous conduit à un escalier qui rejoint la rue de Neufchatel.

Tout ces travaux ont été réalisés par les services techniques de la Commune.

De belles promenades en perspective !



Encore un succès pour le rallye de Samer-Boulogne

Ce sont cette année 148 voitures qui ont pris le départ de la Place Foch, en présence de M. Cuvillier, Député, M. Juda, Conseiller Général, M. Le Maire, M. l'Adjoint aux Sports et le Conseiller délégué.

Organisé par l'ACCO, avec le soutien de la Ville de Samer, le Rallye connaît un succès grandissant chaque année, où règne un maître-mot : sécurité.

A chacun de respecter les consignes pour que nous puissions vivre encore longtemps de tels rassemblements !



Les centres de loisirs

A chacune des petites vacances scolaires, la municipalité et l'adjoint à la jeunesse, M. Yanick Carlu, organisent des accueils de loisirs, pour les enfants maternels (de 3ans ½ à 6 ans), et pour les jeunes (de 6 ans à 12 ans). L'été, les 3 centres fonctionnent tout le mois de juillet, et les quinze premiers jours au mois d'août. Les accueils de loisirs de l'été 2009 ont accueilli 94 enfants en maternel, 224 jeunes en primaire, et 30 ados les 3 premières semaines de centre au mois de juillet, soit **349 jeunes**. L'an prochain les ados bénéficieront de la totalité du mois de juillet soit 4 semaines.



De nombreuses activités ont été proposées, et les jeunes ont pu découvrir de nombreuses nouvelles activités, des jeux et grands jeux d'extérieur ; les primaires et les ados sont allés à BELLEWAERDE. Les jeunes et les ados, ont pu découvrir les joies du camping. Les primaires sont allés à Beaurainville avec en activité principale des randos kayak ou canoë et des jeux en forêt ; ils ont aussi profité des veillées. Au mois d'août, les jeunes ont campé dans les jardins de l'abbaye. Les enfants primaires sont allés à aqualud, cinéma, plage, golf, piscine, patinoire. Les maternels, plage, ferme pédagogique, parc du Marquenterre, cinéma, zoo, piscine, kid

& boul, promenade en bateau, et Dennelys parc. Les ados sont allés camper à Bray Dunes, et ont découvert de nouvelles activités, telles que le swin golf, le catamaran, le kayak de mer, le char à voile, des jeux et grands jeux d'extérieur, balades et jeux nocturnes sur sentiers balisés, feux d'artifice du 14 juillet, et jeux de plage. Ils ont aussi appris à gérer le budget alimentaire, car chaque jour et à tour de rôle, ils allaient faire les courses tout en respectant le budget alloué à la journée, et sont allés entre autre à Aqualud, au cinéma, à la patinoire, et bien d'autres activités attrayantes.

Nos accueils de loisirs étaient dirigés, pour les primaires par le directeur M. Pascal Billet, et ses deux adjointes Mesdemoiselles Muriel Blaisel et Sarah de Cicco. Pour le mois de juillet, il y avait 13 animateurs diplômés, 7 stagiaires et 2 aides. Pour août, 4 animateurs diplômés.

Les ados dirigés par M. Jérémy Lefebvre et 3 animateurs diplômés.

Pour les maternels, Mademoiselle Manon Midrouet pour juillet, 6 animatrices diplômées, 4 stagiaires et 1 aide, pour août, 3 animatrices diplômées et 1 stagiaire.

Soit un total de 49 personnes pour s'occuper des enfants pendant les centres de juillet et août.

A la tête de tout ce petit monde, M. Rémi Darque, directeur du service jeunesse et coordinateur des accueils de loisirs, assisté de deux collaboratrices, Mlle Ludivine Baillieu et Mme Véronique Mombailard.



EN BREF...

● La Commune vient d'acquérir **un nouveau véhicule** de marque Peugeot de type Boxer en remplacement d'un véhicule réformé.

● **Une nouvelle salle de réunion** va bientôt être opérationnelle. Elle sera **accessible aux personnes à mobilité réduite**, grâce à une rampe d'accès. Elle est prévue pour accueillir une cinquantaine de personnes.

Située à l'arrière de la mairie, on y accède par l'allée Jean Bardol.

Nul ne doute que les nombreuses associations qui utilisaient la salle de la rue Ferdinand Farjon y trouveront un réel changement !

A noter d'ailleurs que ces 'préfabriqués' seront désamiantés et détruits pour laisser place à une quinzaine de places de parking. Ces travaux seront réalisés par les services techniques de la Ville courant 2010.

● **Des dégradations à la salle Lemanski**

La porte d'entrée (côté tennis de table) a été fracturée, la serrure et le bâti forcés.

Le préjudice s'élève à 4 800 €.

Les auteurs ont pu être identifiés grâce aux caméras de surveillance qui équipent ce bâtiment communal. Une plainte a été déposée auprès des services de Gendarmerie.

L'accès à la salle est réglementé, et en dehors des heures d'occupation par le collège, elle est accessible aux associations ayant réservé la salle, par l'utilisation d'une carte magnétique personnelle.

Un serveur informatique nous permet d'en contrôler son usage ainsi que la plage horaire utilisée.

Devant le nombre croissant de dégradations volontaires dans la commune, le conseil municipal, lors de sa dernière réunion officielle, a décidé de solliciter des subventions d'Etat pour installer d'autres caméras de surveillance autour de l'étang, rue du collège et dans les chemins piétonniers autour de l'église.

● **Du nouveau pour l'internet à haut débit à Samer**



A l'heure où l'on parle énormément de nouvelles technologies, Samer est très bien doté, grâce aux investissements de France Télécom.

100 % des foyers samériens sont éligibles au haut débit ADSL et 98 % peuvent profiter de l'offre TV par internet sans parabole. Seules 32 lignes ne peuvent en bénéficier pour cause d'une longueur de ligne téléphonique trop importante.

● **Ouverture des Pharmacies à Samer**

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Le samedi :

- matin : de 9h00 à 12h30

- après-midi : ouverture d'une des 2 pharmacies par alternance de 14h00 à 16h00

N° de téléphone de garde des pharmacies : 0825 74 20 30

N° de téléphone de garde des medecins : 03 21 71 33 33